

## La traversée de notre bourg :

*Une vitrine pour le village, un lieu de vie pour les habitants*



### LE TRAFIC ET LA VITESSE AU CŒUR DE LA PROBLÉMATIQUE

À partir des années 60 la voirie a dû répondre à de nouvelles exigences de trafic et de gabarit (largeur des voies, vues dégagées, absence d'obstacle) et est devenue un axe de transit où tous les éléments de paysage qui s'opposaient à un trafic croissant ont été rabotés, effacés, dans une logique fonctionnaliste au service de l'automobile. Les chaussées se sont élargies au détriment des bas-côtés et des trottoirs. Des années de pratique dans ce sens ont façonné une image un peu dégradée de nos villages. On constate aujourd'hui que les conditions d'une circulation trop rapide stérilisent la vie aux abords des voies et affecte considérablement le confort des riverains.

### REVALORISER ET HUMANISER L'UNIVERS ROUTIER OMNIPRÉSENT

La caractéristique très linéaire de notre bourg, ne favorise pas le ralentissement. Cette configuration, par manque de perceptions latérales ne permet pas d'apprécier l'épaisseur du village.

Si la sécurisation est devenue un objectif prioritaire, il convient aussi de prendre en compte les aménagements associés à la voirie : cheminement piétons, aires d'accès et de stationnement pour les riverains, promenades et espaces de détente, prise en compte des personnes à mobilité réduite... Dans cette approche, un nouveau partage de la voirie doit se faire en faveur des piétons et des habitants.

### LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UNE TRAVERSÉE DU BOURG

Il serait vain de combattre uniquement la vitesse sans créer les conditions physiques et environnementales d'une circulation apaisée. Les aménagements de la voirie et de ses abords, doivent concourir à une perception claire des zones urbanisées,

de l'entrée de village jusqu'au point de sortie. Des aménagements peuvent enrichir le tracé tout en maintenant une certaine pression sur la vigilance des conducteurs. Ce n'est pas la signalétique seule qui indique le ralentissement mais bien le traitement global de la voie qui incite et oblige au ralentissement. De nouveaux obstacles, étudiés et intégrés dans un traitement de l'espace, doivent apporter les conditions d'une circulation moins rapide. C'est l'occasion de reconsidérer plus largement les enjeux abordés généralement sur le seul aspect de la sécurité.

Une étude permettra de planifier, de communiquer et partager un projet pour le bien-être de tous dans notre commune. C'est une priorité

pour la municipalité avec le lancement d'une étude dès ce début d'année 2016.

[www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74  
22 130 ST-LORMEL  
Tél. : 02 96 84 14 80  
Fax : 02 96 84 03 70  
Courriel :  
mairie.st.lormel@orange.fr  
site : [www.saint-lormel.fr](http://www.saint-lormel.fr)

### Horaires d'ouverture :

Tous les matins,  
du lundi au samedi,  
de 9h à 12h et le jeudi  
soir de 17h à 19h.

### Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

### Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET  
Yvonnick COURCOUX  
Abigaïl DE ALMEIDA  
Paul LA DROITTE  
Régine LEBORGNE  
Josiane ROBISSOUT  
Gwénaële ROUSSEAU



## LES BRÈVES\* du Conseil Municipal

DU 5  
FÉVRIER  
2016

### Étaient présents :

Claude RIGOLÉ  
Josiane ROBISSOUT  
Sylvie GUILLOTIN  
Louis ALLET  
Gwenaëlle BROCHARD  
Jean-Claude CADE  
Céline COLLET  
Loïc DAUNAY  
Paul LA DROITTE  
Bernard LETORT  
Mireille MENIER  
Françoise NEUTE

### Absents excusés :

Henri BRÉHINIER  
(procuration  
à Claude RIGOLÉ),  
Chantal BOUAN  
Régine LEBORGNE  
(procuration  
à Mireille MENIER),

### • Les infos de la Communauté de Communes

- > Chenil Service: ce service d'un coût d'environ 15 500 €, était jusqu'à maintenant pris en charge par la Communauté de communes. À partir de 2016, chenil service sera une dépense communale.
- > La Mission locale, depuis 2015, était subventionnée par les communes. À partir de 2016, cette participation sera versée par la Communauté de communes.
- > Soutien aux agriculteurs: une motion de solidarité et de soutien a été approuvée aux agriculteurs et leur famille. Mais il est regretté les dégradations coûteuses et pénalisantes engageant l'argent public.

### • La Commune demande une sub- vention pour l'amé- nagement du bourg

Dans le cadre des opérations d'investissement de l'année 2016, une dépense d'investis-

tissement de travaux de voirie afin de sécuriser le bourg, est prévue. Ce projet peut être en partie financé par une subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, qui, pour 2016, présente un volet « travaux de voirie lié à la sécurité » représentant jusqu'à 35 % maximum du montant des travaux. Il est précisé que cette subvention est compatible avec la répartition par le conseil départemental du produit des amendes de police relative à la circulation routière qui est limitée à 30 000 € sur 3 ans. Le Conseil Municipal sollicite la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux auprès des services de l'état pour financer ces travaux.

### • Le Contrat départe- mental de territoire 2016-2020 (mode d'attribution des subventions départementales)

Une enveloppe financière d'un montant de 2 378 091 € est attribuée au territoire de la Communauté de Communes

Plancoët Plélan, dans le cadre du Contrat Départemental de Territoire 2016-2020 passé avec le Département des Côtes d'Armor.

Pour information, l'enveloppe globale pour les contrats départementaux de territoire s'élève à 60 M€ représentant une augmentation de 30 % par rapport à celle prévue pour la 1<sup>re</sup> génération de contrats effective depuis 2010.

Pour notre commune, le conseil municipal approuve les deux projets inscrits dans cette enveloppe :

- La sécurisation du bourg avec une réalisation prévue en 2016/2017 pour un montant HT de 24 000 € (dont 30 % de financement du Conseil Départemental et jusqu'à 35 % de subvention de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).
- la création d'un terrain multisport avec une réalisation prévue en 2017/2018 pour un montant HT de 65 000 € dont 30 % de financement du Conseil Départemental ainsi que 29 445 € provenant de la Dotation Départementale de Solidarité Communale.

\* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal

## RAPPEL DE RÉGLEMENTATION

### → LE BRULAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Les déchets verts sont définis comme étant issus de la tonte de pelouse, de la taille ou de l'arrachage de haie, arbres, arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

**Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient**

**produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.**

Quant aux déchets verts produits par les exploitants agricoles (produit de taille, d'élagage, d'émondage...), à défaut de leur valorisation

par une filière bois énergie locale, leur incinération est soumise à autorisation écrite préalable du Maire et ce, sous certaines conditions.

#### Quelques chiffres :

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- 5900 km parcourus par une voiture diesel récente
- 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie située à 20 km
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière à fuel

• **La municipalité étudie l'achat d'un équipement de sonorisation mobile**

S'équiper d'une sonorisation mobile pour les événements de la municipalité (commémoration, vœux, cérémonies,...) s'avère nécessaire. Les matériels suivants ont été préconisés: console de mixage amplifiée, valise de transport, micro et câble.

Le Conseil Municipal décide de prévoir cet achat au budget et souhaite qu'une étude comparative soit menée.

• **Le Portage des repas a démarré à Saint Lormel**

Un service en liaison chaude mutualisé avec la commune de Plancoët a démarré au 1<sup>er</sup> février. 4 dossiers sont ouverts sur les 8 intéressés qui s'étaient manifestés lors du sondage. Le tarif 2016 du repas est fixé à 10,30 €.

• **Saint-Lormel prête un véhicule communal**

Le véhicule de la commune qui était utilisé pour le transport des repas sera mis à disposition du CCAS de Plancoët pour la livraison des repas des centres de loisirs de Plélan le Petit et de Créhen. Une convention a été signée

pour les 2<sup>es</sup> semaines des vacances scolaires d'hiver et de printemps sur l'année scolaire 2015/2016.

• **Des nouvelles des écoles de St-Lormel et Créhen (RPI)**

Le personnel périscolaire (Marie-Hélène CHAUVEL, Chantal ROBERT et Carole BARTHELEMY) participera à la sortie découverte de mai 2016, leur temps de travail sera défini avec un ordre de mission.

Le Conseil d'école a eu lieu le 2 février: le RPI n'est pas impacté par la nouvelle carte scolaire pour la rentrée 2016/2017. L'effectif prévisionnel est de 81 élèves.

• **Interventions sur le lotissement des Costières**

La société Armorique Habitat a été contactée pour une intervention sur le lotissement afin de réaliser des finitions et des réparations en particulier sur la station d'épuration qui présente un sérieux dysfonctionnement.

• **Entretien de l'Église**

Les cloches de l'horloge ne sonnent plus. Un devis a été

demandé auprès de la société Bodet pour le changement de moteur et la pose de zinc pour remédier aux infiltrations repérées.

• **Éclairage et signalétique de la zone artisanale des Vergers**

Concernant la signalétique, un courrier a été adressé à la Communauté de communes pour solliciter une participation financière à la mise en place de réglottes. Pour l'éclairage une étude doit être menée en fonction des nouvelles compétences des Communauté de Communes.

• **zone de rétention des eaux pluviales**

La zone de rétention des eaux pluviales derrière le lotissement de Dohenneuc a été nettoyée par les agents communaux.

• **Patrimoine : repérage des arbres « intéressants » de la commune**

L'if du vieux bourg est référencé arbre remarquable. Le Conseil de Développement du Pays de Dinan fait appel à la municipalité pour un éventuel repérage – recensement – des arbres « intéressants » sur la commune.

• **Remerciements à la commune**

La municipalité a été remerciée pour l'octroi de la participation aux frais du voyage en classe de neige d'un enfant scolarisé à Plancoët (classe ULIS).

**LES INFOS DE LA MAIRIE**

➔ **PÔLE EMPLOI : ÉVOLUTION DANS SON OFFRE DE SERVICES**

*Depuis le 25 janvier 2016, Pôle emploi modifie ses modalités d'accueil en agence pour intensifier les contacts personnalisés avec les demandeurs d'emploi. Les lundis, mardis et mercredis et vendredis après-midi, seront réservés à compter de 12h30, aux services personnalisés sur rendez-vous : entretiens avec son conseiller, ateliers accessibles sur inscription, accès via des postes réservés au sein de l'agence aux services web proposés sur emploi-store.fr. Les usagers seront accueillis avant 12h30 sur rendez-vous ou sans rendez-vous.*

*Par ailleurs, à compter du 7 mars 2016, le demandeur d'emploi effectuera son inscription et sa demande d'allocation sur le site pole-emploi.fr. En cas de difficulté, il pourra bénéficier d'une aide en ligne et d'une assistance téléphonique. Il pourra également être aidé en agence par les conseillers, afin de s'inscrire sur les bornes internet que nous mettons à disposition.*

*Dans un délai de 2 à 4 semaines suite à son inscription, le demandeur d'emploi sera reçu en entretien. Cet entretien, uniquement centré sur le diagnostic de la situation du demandeur d'emploi, permettra au conseiller de lui proposer un accompagnement adapté à ses besoins. L'accompagnement personnalisé du demandeur d'emploi est ainsi renforcé et interviendra dorénavant plus rapidement.*



## LES INFOS DE LA MAIRIE

➔ **RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS PLANCOËT PLÉLAN :**

### Programme espaces jeux

- Lun. 7 mars - 9h30 à 11h : Atelier motricité avec Arnaud à Plélan-le-Petit
- Mar. 8 mars - 10h à 11h30 : Atelier musical avec Tifenn à Pléven
- Jeu. 10 mars - 10h à 11h30 : Jeux libres à Corseul
- Mar. 15 mars - 10h à 11h30 : Imagiers sonores/loto à Créhen
- Mer. 16 mars - 10h à 11h30 : Atelier motricité avec Tifenn à Trébédan
- Jeu. 17 mars - 9h30 à 10h30 et 10h45 à 11h45 : Atelier créatif à Corseul (sur inscription)
- Lun. 21 mars - 9h30 à 11h : Atelier motricité avec Arnaud à Plélan-le-Petit
- Mar. 22 mars - 10h à 11h30 : Centre Equestre avec Elise à Plélan-le-Petit (sur inscription)
- Mar. 29 mars - rdv à 10h au parc du Port Breton à Dinard
- Jeu. 31 mars - 10h à 11h : la chasse à l'œuf rando poussette rdv à l'Embarcadère à Plélan-le-Petit (sur inscription)

+ d'infos : M<sup>me</sup> Marchand au 02.96.80.47.47  
rpam@plancoetplelan.fr

### ➔ ANCIENNE DÉCHETTERIE COMMUNALE

L'ancienne déchetterie communale, du lieu-dit "La petite ville hue", a été nettoyée et entourée d'une clôture par les services techniques. **Cette propriété est communale et tout dépôt y est interdit.**



## Les brèves du Conseil Municipal du 5 février 2016 (suite)

### • **Projet de Commune nouvelle**

Une réunion de travail du Conseil Municipal est fixée au lundi 22 février à 20h30.

> vendredi 8 avril 2016 à 19h (vote du budget).

mentaire de ce conseil municipal est affiché et disponible en mairie ■

La séance est levée à 22h47. Le compte rendu régle-

### • **Association Ferroviaire Bretagne Nord**

Un résumé du compte rendu du conseil d'administration du 18 janvier a été présenté. Les comptes rendus seront communiqués désormais à tous les élus par mail.

### • **Précisions sur l'achat de plants**

Pour l'aménagement des parterres bâchés et la nouvelle haie du terrain de foot, 3 devis avaient été demandés aux entreprises suivantes: Jardin du littoral, Jardinerie Plestan et Magasin Vert

- Pour les parterres bâchés celui du Jardin du littoral a été retenu pour un montant de 719,95 €,
- Pour la haie le devis de la Jardinerie Plestan a été retenu pour un montant de 242,99 €.

### • **Prochains conseils municipaux :**

> vendredi 18 mars 2016 à 20h.

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### ➔ **PROJET RÉSEAU WI-FI COMMUN SUR UN LARGE TERRITOIRE DU PAYS TOURISTIQUE DE DINAN**

Ce projet a pour principal objectif de permettre aux prestataires touristiques, ainsi qu'aux collectivités qui le souhaitent, de s'équiper en Wi-Fi. Les clients pourront ainsi accéder à internet simplement et gratuitement, avec une connexion et des échanges de données sécurisés, en conformité avec la loi. Les coûts se répartissent sur :

- Les abonnements : un abonnement mensuel à la solution Wi-Fi de la société 2ISR. Base: 10,90 € HT/mois, en complément de votre abonnement ADSL
  - La mise en service d'un routeur (99 € HT)
  - des équipements supplémentaires éventuels (sur devis)
- Les avantages d'intégrer le projet :
- pour la structure d'accueil : l'assurance de travail-

ler avec une entreprise reconnue au plan national, sélectionnée par le Pays Touristique qui suivra le projet et le déploiement du Wi-Fi; une offre financière avantageuse grâce au projet territorial coordonné par le Pays Touristique; le suivi statistique des connexions.

- Pour les visiteurs : une réponse au besoin de connexion à internet, la simplicité d'utilisation, la gratuité, une connexion unique et sécurisée chez les partenaires du réseau.

**Plus d'infos : Thérèse Le Brigand, contact@paystouristiquedinan.com, 02.96.39.62.64**  
**Ou Nicolas Élie et Estelle Lumineau (société 2ISR), n.elie@2isr.fr, 09.72.12.27.24**

### ➔ **CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX**

Jeunes lycéens étrangers, brésiliens, allemands et thaïlandais, cherchent une famille d'accueil... Du Brésil, d'Allemagne, de la Thaïlande ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de rendre cette expérience la plus riche pos-

sible, ces jeunes vivent en immersion totale dans une famille française pendant toute la durée de leur séjour. Le CEI les aide dans leurs démarches et se charge de leur trouver un hébergement au sein d'une famille française bénévole.

+ d'infos : **CEI - Katrin Merabet / Saint Lormel**  
**Tél : 02.96.84.08.66**  
Courriel : efulan@yahoo.fr  
Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32



## Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



de notre travail lors de la porte ouverte de l'école le samedi 3 juin !

### Les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)

Vendredi 29 janvier, les agents chargés de l'animation des TAP

(Marie-Hélène Chauvel, Carole Barthélémy et Chantal Robert) épaulés par les membres de la Commission Vie Associative ont présenté aux parents les divers ateliers auxquels les enfants ont participé durant les deux premiers thèmes : les animaux de la forêt (septembre-octobre) et le conte Hansel et Gretel (novembre-décembre). Un grand merci aux intervenants extérieurs qui ont enrichi les animations.

### → INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2016-2017, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école.

**L'inscription se fait en mairie.**

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.

### Mardi Gras et journée du dragon à Saint-Lormel

Jeudi 4 février, nous avons fêté mardi (ou plutôt "jeudi") gras ! Tous les enfants sont venus déguisés à l'école pour une journée haute en couleurs : Zorro, Spiderman, Iron Man, des pompiers, un cuisinier, des fées, La Reine des Neiges, les pirates etc. ont envahi l'école ! Nous en avons profité pour faire des crêpes avec les

enfants et évidemment les déguster !

Le lendemain, veille de vacances, c'était la journée du dragon à St Lormel !

Tous les enfants de l'école ont été réunis en ateliers : fresque, modelage, coloriage, bricolage, papier mâché... autour du thème du dragon ! Un grand bravo à tous les bricoleurs qui ont été très appliqués.

Vous pourrez voir le résultat



## LES INFOS DE LA MAIRIE

### → DEMANDES D'URBANISME - DE MI-AOÛT 2015 À MI-FÉVRIER 2016 -

#### Permis de construire

Date de dépôt	Nom du demandeur	Adresse terrain	Nature de la construction
19/12/2015	LORAND Michel	3 Saint-Hytaire	Construction d'une extension
09/02/2016	CARON Patrice	40 rue de la Costière	Démolition et remplacement d'un garage

#### Déclarations Préalables

Date de dépôt	Nom du demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux
25/08/2015	DEPARTOUT Alain	12 la ville Moussard	Création d'une fenêtre de toit
02/09/2015	SEPTIER Eric	20 la ville Brien	Agrandissement d'une fenêtre
14/09/2015	MACÉ Yann	78 la Guérande	Création et remplacement de fenêtres de toit
19/09/2015	LEVÉQUE Gilles	Lieu-dit Doheneuc	Rénovation d'un mur
19/09/2015	DARTIGUENAVE Benoit	6 rue des Tilleuls	Création d'une fenêtre de toit
30/09/2015	VANLAIR Kris	12 rue des Tilleuls	Installation d'un abri de jardin
05/10/2015	PROBERT William	44 la roche cognard	Agrandissement d'une fenêtre
08/10/2015	THEBAULT Gaëtan	19 la ville Bily	Installation d'un abri de jardin, d'une clôture et d'un portail
18/11/2015	AILLET Daniel	40 place Doheneuc	Installation d'une clôture et d'un muret
07/01/2016	EDWARDS Karolina	8 la ville Moussard	Changement de couleur façade, menuiseries extérieures, véranda et abri de jardin
03/02/2016	ROLLET Stéphanie	51 la Métrie	Modification des ouvertures façade et remplacement menuiseries extérieures

## LES INFOS DE LA MAIRIE

### → RESTOS DU CŒUR

Pour rappel, les distributions se feront tous les jeudis (de 9h15/11h15 et de 14h /16h15) jusqu'à la mi-mars 2016.

### → RECENSEMENT,

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire  
Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en mars 2000 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).



## VIE COMMUNALE : **associations et entreprises**

### **Club de l'espoir**

- Réunion : mardi 22 mars 2016, mardi 5 avril 2016 (14h)
- Repas du Club : mardi 8 mars 2016

### **Football club St Lormel**



#### **Résultats Championnat**

• Dimanche 24 janvier 2016

St Lormel FC1 :	<b>1</b>
St Cast le Guildo ES1 :	<b>4</b>
St Lormel FC2 :	<b>1</b>
St Cast le Guildo ES2 :	<b>2</b>

#### **CLASSEMENT :**

St Lormel FC1 : 11<sup>e</sup>  
St Lormel FC2 : 10<sup>e</sup>

**Suivez toute l'actualité du club sur :**

<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

### **Val d'Arguenon Féminines Football**

#### **Résultats U14 U15 :**

• Samedi 16 janvier 2016

Val d'Arguenon Plancoët :	<b>3</b>
US Langueux 2 :	<b>2</b>

• Samedi 30 janvier 2016

Plérin FC :	<b>0</b>
Val d'Arguenon Plancoët :	<b>3</b>

#### **CLASSEMENT :**

Val d'Arguenon : 1<sup>er</sup>

### **Amicale des anciens combattants**

#### **Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie du 19 mars 1962 :**

Le dimanche 20 mars  
11h15 : rdv place de l'église  
11h30 : Monument aux Morts, dépôt de gerbe, minute de silence, discours, chorale  
12h : La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

### **SOIRÉE THÉÂTRE**

#### **LE VENDREDI 25 MARS organisée par l'Amicale Laïque du RPI de CREHEN/SAINT-LORMEL**

Salle Polyvalente de CREHEN – 20h30 – **ATTENTION CETTE ANNÉE LA SOIRÉE A LIEU UN VENDREDI.**

On ne vous présente plus « Le P'tit Théâtre de Bourseul » !! que vous connaissez toutes et tous. La pièce s'intitule "Sincère à rien" de Anny Daprey. Venez passer une soirée pleine d'humour et de rebondissements en découvrant cette pièce de théâtre qui est fort prometteuse !!

«Les Champot mènent une vie tranquille, lorsque leur fille Julie, agacée par l'hypocrisie des humains, défie ses parents de passer la journée sans mentir à personne. En sont-ils capables? Ils pensent s'en sortir brillamment, mais rien n'est moins sûr... »

6 € adultes – 2 € pour les moins de 12 ans. Gratuit pour les enfants du RPI. Réservations auprès des familles ou au 06 83 71 54 26 auprès de Philippe PLARD. Ventes également le soir même selon les places disponibles.

### **Association des propriétaires et chasseurs**

#### **Repas du chasseur le samedi 12 mars à 19h30 à la salle des fêtes.**

Menu : apéritif, terrine de sanglier ou chevreuil, civet de sanglier, fromage et dessert. Prix : 12 € boisson non comprise. Inscriptions auprès du bar le cormoran, de Rollet Eugène au 02.96.84.22.94 et Desriac Jean Jacques au 02.96.84.18.48.

### **Programmation culturelle Plancoët Plélan**

#### **• Chanson Plus Bifluorée « fête ses 25 ans!... et des brouettes »**

Samedi 12 mars 2016 – 20h30 – Salle SolenVal à Plancoët



#### **• Concours de musique**

organisé par l'école de musique « Le Diapason » et l'association « Les Folles notes » Samedi 19 mars et dimanche 20 mars 2016 – Salle SolenVal à Plancoët

• **Le gai mariage**, Les Arthurs Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 – 20h30 – Salle l'Embarcadère à Plélan-Petit

**+ d'Infos : 02.96.84.00.57 ou sur [www.solenval.fr](http://www.solenval.fr)**

### **Association Paroissiale**

Le diocèse de St-Brieuc lance un synode sur la période 2016-2017. Le synode doit permettre à toute personne d'exprimer quant à l'avenir de l'Église Diocésaine et permettre ainsi à l'Évêque de décider des orientations pour les années à venir. Cette réflexion peut et doit se faire avec des bonnes volontés de toutes convictions. Des rencontres seront programmées pour le relais de St Lormel. Toute personne intéressée peut prendre contact avec :

- Jo et Brigitte ROUSSEAU au 02.96.84.07.17
- le presbytère de Plancoët lors des permanences du mardi (14h30-17h) et samedi matin (10h – 12h) ou par téléphone au 02.96.84.10.38.

### **Comité des fêtes**

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'est tenue le 23 janvier 2016 devant une assistance nombreuse. Le président, puis la trésorière ont rappelé les résultats des différentes manifestations organisées en 2015 : ensemble très satisfaisant et bilan financier équilibré. Après élections, Nicole Robert et Thierry Gensse intègrent le Conseil d'administration. Tous les membres du bureau ont été reconduits à l'exception de René Bouan remplacé par Patrice Guingouain au poste de vice-président. La réunion s'est terminée sur les projets de 2016 (notamment sur la nouvelle formule envisagée des courses cyclistes en mai) et par le pot de l'amitié.